

Procès verbal d'audience solennelle en date du 17 janvier 2014

PVAS14.wpd

MINUTE N° 2014/058

L'audience solennelle de rentrée judiciaire a été ouverte par Monsieur Joseph GROMELLE Président sortant assisté de Monsieur Jean-Yves MUSSIER Vice-Président sortant, de Mesdames Céline GUICHARDON et Sophie PICAUD, Greffières et de Monsieur Claude BASTARD Greffier en Chef, en présence de Monsieur Patrick STEINMETZ, Procureur de la République.

Monsieur le Procureur de la République a été entendu en ses réquisitions;

Monsieur le Président a dressé le bilan d'activité du Conseil de prud'hommes pour l'année écoulée:

*609 dossiers ont été ouverts en 2013, contre 632 en 2012 (434 dossiers au fond & 175 dossiers en référé)
618 dossiers ont été fermés en 2013 contre 604 en 2012 (431 dossiers au fond & 187 dossiers en référé)
Au 31 décembre 2013, le nombre d'affaires en cours s'élevait à 416
298 audiences ont été tenues en 2013 contre 250 en 2012 (- 89 audiences de bureau de conciliation, 166 audiences de bureau de jugement, 43 audiences de référé).*

1043 minutes ont été établies en 2013 contre 1002 en 2012 (376 procès-verbaux, 311 ordonnances et 356 jugements).

36 conciliations totales ont été enregistrées en 2013 contre 41 en 2012.

Les conseillers se sont déclarés 53 fois en partage de voix en 2013 contre 51 en 2012.

Les Juges départiteurs ont prononcé 47 décisions.

- 117 recours ont été enregistrés en 2013 contre 107 en 2012 (115 appels, 0 pourvoi en cassation, 2 contredits, 0 opposition)

Le greffe a procédé à 180 enregistrements en 2013 contre 152 en 2012 (134 accords collectifs et 46 règlements intérieurs en 2013)

Monsieur le directeur de greffe a procédé à la lecture du résultat des élections qui se sont déroulées lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2014, au cours de laquelle ont été élus:

Président du Conseil de prud'hommes : M. Jean-Yves MUSSIER du collège salarié
Vice-Président du Conseil de Prud'hommes : M. Joseph GROMELLE, du collège employeur

Président de la section industrie: M. Jean-Michel DUBOIS, du collège salarié
Vice-présidente de la section industrie: Mme Dominique RULLIER, du collège employeur

Président de la section commerce: M. Gaétan DOUCET-MARTIN, du collège salarié
Vice-Président de la section commerce: M. Jean-Pierre DESCOMBES, du collège employeur

Présidente de la section activités diverses: Mme Christine NICOUD, du collège salarié
Vice-présidente de la section activités diverses: Mme Catherine TORNIER, du collège employeur

Présidente de la section agriculture: Mme Christiane VUAGNAT, du collège employeur
Vice-Président de la section agriculture: M. Jean-Paul VUAGNOUX, du collège salarié

Président de la section encadrement: M. Henri CORDIER, du collège employeur
Vice-Président de la section encadrement: M. Stéphane SCHEMANN, du collège salarié.

Membres de la formation de référé

Collège employeur: Mesdames Dominique RULLIER, Catherine TORNIER & Christiane VUAGNAT, Messieurs Bernard BENOIT, Jean-Pierre DESCOMBES, François GRISE.

Collège salarié: Mesdames Marie-Claude BERTHIEUX, Christine NICOUD & Sylvie ZERMATI, Messieurs Romain CHATEAU, Gaétan DOUCET-MARTIN, Jean-Michel DUBOIS, Jean-Michel LAURENT, David MARRILLAT, Jean-Yves MUSSIER, & Stéphane SCHEMANN.

Monsieur le Président a constaté qu'en vertu de l'article R 111-1 du code de l'organisation judiciaire, l'année judiciaire s'est clôturée le 31 décembre 2013 et que l'année judiciaire 2014 est ouverte depuis le 1^{er} janvier 2014 et donné acte à Monsieur le Procureur de la République de ses réquisitions et a constaté que les formalités de l'article R111-2 (ex art.R711-2) du code de l'organisation judiciaire avaient été remplies.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été établi le 17 janvier 2014

LE GREFFIER EN CHEF

C. BASTARD

LE VICE-PRESIDENT

J. GROMELLE

LE PRÉSIDENT

JM. MUSSIER